



Séjour La Bérarde du lundi 25 juillet au samedi 30 juillet 2022

Nous vous proposons un séjour en Isère à **La Bérarde** dans la vallée du Vénéon, commune de Saint Christophe en Oisans, situé à 1727 mètres au cœur du massif des Ecrins.

Les randonnées s'effectueront en étoile autour de notre hébergement.

Les conditions sanitaires en vigueur sont applicables. Le pass vaccinal est à fournir.

Hébergement en pension complète :

Le Chalet de la Bérarde : tél – 06 80 43 12 28

[Accueil, Centre de Montagne Oisans Ecrins – Chalet de la Bérarde \(ffcam.fr\)](http://ffcam.fr)

Programme :

Lundi 25 juillet :

Départ à 7h30 de Saint-Bonnet. Environ 2h de trajet jusqu'à Champhorent (1584m)

Randonnée vers le refuge de La Lavey (1797m) D+ 400m – 9 km

Arrivée à la Bérarde. Installation au gîte.

Mardi 26 juillet :

Départ de la Bérarde.

Refuge du Temple des Ecrins (2410m) D+ 730m – 13 km

Mercredi 27 juillet :

Départ du hameau des Etages (1597m).

Refuge du Soreiller (2720m) sous l'aiguille Dibona. D+ 1100m - 10 km

Jeudi 28 juillet :

Départ de la Bérarde.

Refuge du Chatelleret (2232m) au pied de la Meije. D+ 580m – 13 km

Vendredi 29 juillet :

Refuge de la Selle (2673m)

Départ de Saint Christophe en Oisans, Hameau des Près (1642m). D+ 1100m - 15 km

Samedi 30 juillet :

Vallon de la Mariande (2000m) depuis les Granges (1340m) D+ 660m - 12 km

Retour vers le Champsaur.



Coût du séjour en pension complète (base de 15 personnes)

Taxe séjour :	0,80 €/nuit	4 €
(pension x5) + draps	(54,70 x 5) + 3€	<u>280,5 €</u>
Hébergement :		284,5 €

Le séjour coûtera environ 290 € sur la base de 15 personnes auxquels il faudra ajouter les frais par voiture pour le carburant.

Le séjour sera encadré par Josette et Marie-Blanche.



Bulletin d'inscription séjour La Bérarde du lundi 25 juillet au samedi 30 juillet 2022

Nombre de participant(s) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Prix du séjour (environ 290 €/personne)

Acompte de 100 €/personne à régler, par chèque libellé à l'ordre du « RCV »,
avant le 3 mars 2022 et à adresser à :

Cathy KELLER
Lotissement la petite Chapelle
17 chemin du Clos de Charance
05000 GAP

Le solde sera à régler avant le 20 juin 2022

Date : ____ ____ ____

Signature :